

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2008)
Heft: 5

Artikel: "Defence Diplomacy" : un défi pour l'armée suisse
Autor: Dahinden, Erwin
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-346901>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Le Chef de l'Armée lors d'un entretien professionnel avec le Chef de l'Etat-major général autrichien, le général Edmund Entacher à Salzbourg.

«Defence Diplomacy» - Un défi pour l'armée suisse

Brigadier Erwin Dahinden

Chef des Relations internationales de l'armée suisse

La mondialisation de l'économie et l'enchevêtrement réciproque des sociétés modernes n'ont pas seulement ouvert de nouvelles perspectives, elles ont également conduit à de nouveaux risques et créé de nouvelles dépendances. Notre sécurité intérieure dépend ainsi en grande partie de la sécurité extérieure et de la stabilité de notre entourage. De nombreux conflits et guerres qui nous paraissent lointains peuvent pourtant avoir des effets tant directs qu'indirects sur la Suisse. Ces circonstances ont un impact durable sur l'orientation stratégique de notre politique étrangère et de sécurité. Face aux menaces actuelles et aux besoins accrus de coopération de l'armée, aucune alternative à la stratégie de la « Sécurité par la coopération, » énoncée dans le Rapport de politique de sécurité 2000, ne s'est avérée viable à ce jour. L'ensemble des intérêts de l'armée ainsi que ses activités internationales sont regroupées sous la notion de *Defence Diplomacy*. Cela permet

une coordination et une conduite plus précises et ciblées des prestations fournies dans ce domaine avec des partenaires tant militaires que civils.

Contenus et buts de la *Defence Diplomacy*

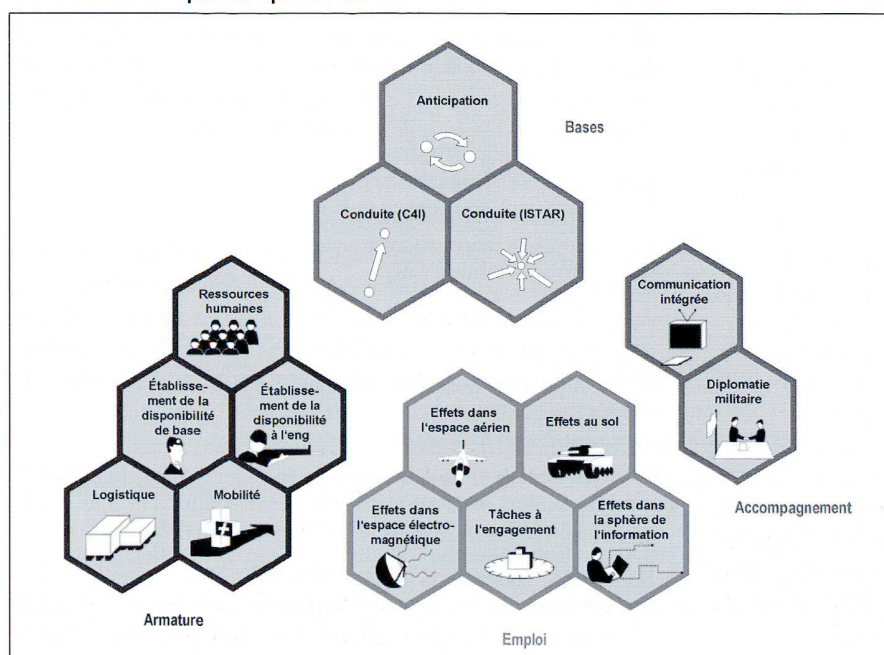
La notion de *Defence Diplomacy* ou « diplomatie militaire » fut développée dans le but de conceptualiser les différentes activités internationales des forces armées. Bien que le terme ne soit pas encore d'usage courant, la doctrine militaire suisse qualifie de « nécessaires » les instruments de la diplomatie militaire et identifie la *Defence Diplomacy* parmi les 15 capacités opérationnelles de l'armée.

Le regroupement des intérêts de l'armée et de ses activités internationales sous la notion *Defence Diplomacy* permet d'harmoniser les prestations fournies jusqu'ici – en règle générale de manière *ad hoc* et peu coordonnée – au sein d'un processus cohérent défini avec des partenaires militaires et civils. Ainsi, les capacités et les potentiels déjà existants pourront être mis en œuvre de manière plus efficace et la cohérence et la durabilité de l'engagement de la Suisse pourront être assurées et constamment optimisées.

Coopération de sécurité bi- et multilatérale

Les défis modernes de la politique de sécurité requièrent une coopération militaire internationale substantielle et orientée vers la sauvegarde de nos intérêts. L'isolationnisme n'est pas une option pour la Suisse, car les besoins accrus en matière d'instruction ainsi que les risques et dangers diffus menaçant la Suisse ne peuvent pas être couverts unilatéralement mais nécessitent un renforcement de la coopération bi- et multilatérale.

Architecture des capacités opérationnelles





Le premier module d'instruction en droit international humanitaire fut conduit avec succès à la mi-avril 2008 en présence de 25 officiers et futurs instructeurs.

La plus-value de la coopération internationale dans le cadre de la *Vision et stratégie de l'Armée suisse* s'articule notamment dans l'acquisition de nouvelles connaissances et l'échange d'expériences, le «*benchmarking*» et le développement des propres capacités. Cette plus-value due à la participation aux programmes d'instruction et de recherche internationaux rend la création d'un profil de prestations performantes possible tout en ménageant les ressources personnelles et financières, ce qui renforce la position de la Suisse en tant que partenaire crédible et solidaire.

La coopération internationale en matière d'instruction permet notamment à l'armée de s'entraîner dans des conditions réelles qui, pour des raisons diverses, n'existent pas ou ne peuvent plus être établies en Suisse. Cette coopération s'avère indispensables pour la garantie, le maintien et l'amélioration de la disponibilité opérationnelle de l'armée suisse dans un contexte moderne – comme par exemple l'entraînement des pilotes militaires au vol à basse altitude.

Promotion de la stabilité et de la sécurité dans le secteur d'intérêt stratégique

Depuis la fin de la guerre froide, les États faibles ou en faillite sont un des problèmes centraux de l'ordre international. Le renforcement de tels États par différentes formes de promotion de la stabilité et de la sécurité, tant civiles que militaires, sera un défi décisif pour la sécurité internationale de ces prochaines années.

Le spectre d'engagement de l'Armée suisse dans le cadre de contributions internationales à la prévention, la stabilité et la sécurité dans notre secteur d'intérêt stratégique comprend donc bien plus que les prestations aux opérations de promotion de la paix faites sous forme de contingents militaires (par exemple la SWISSCOY au Kosovo). L'armée peut aussi mettre à disposition des compétences hautement recherchées au niveau international. Des prestations taillées sur mesure à haute valeur ajoutée peuvent par exemple être fournies dans le cadre de la prévention des conflits ou en coopération avec un engagement civil, agissant en faveur de la promotion de la paix dans le contexte de la gestion des conflits et du développement des capacités de structures de sécurité nationales et régionales (*Capacity building*).

Le *Capacity building* dans le domaine de la politique de sécurité vise à créer les structures et institutions stables de l'État de droit au profit du secteur de sécurité dans les États assistés. Ces pays doivent être rendus aptes à répondre de manière autonome aux défis sécuritaires propres au monde globalisé et interdépendant, ainsi qu'à contribuer à la sécurité et à la stabilité régionale et internationale.

Citons comme exemple le projet-pilote interdépartemental (DFAE et DDPS) au Sud-Soudan. Il se base sur l'accord de paix global de 2005 entre la République du Soudan et le sud sécessionniste. Son objectif est de soutenir la transformation de l'Armée populaire de libération du Soudan (SPLA) en des forces armées régulières, respectant la législation nationale et le droit international. Depuis le mois d'avril 2008, des experts du DDPS soutiennent l'académie militaire locale dans des domaines d'instruction tels que le droit international humanitaire.

Sauvegarde et représentation des intérêts militaires

La sauvegarde et la représentation permanente des intérêts suisses dans les domaines de la politique de sécurité et de la politique militaire requièrent d'une part la mise en place d'un réseau de relations résistant aux crises et indépendant de toute alliance et d'autre part la participation active à la coopération internationale en matière de sécurité, tout en tenant compte de la marge de manœuvre concédée par le droit de neutralité. Le réseau de relations résistant aux crises est entre autre assuré par le service des attachés de défense (AD).

Les AD sont des senseurs placés aux emplacements-clés du point de vue de la politique de sécurité et apportent une contribution majeure à l'appréciation de la situation et à la prise de décision à l'échelon stratégique. Ils évaluent les capacités et le potentiel des partenaires éventuels en fonction des besoins de la Suisse. Enfin ils représentent le DDPS et l'armée à l'étranger. La sauvegarde des intérêts est principalement assurée par des représentants et conseillers militaires résidant en permanence au sein des missions suisses auprès des organisations internationales et régionales, ou par des délégations *ad-hoc* détachées aux négociations et conférences multilatérales importantes. Cela fut par exemple le cas lors de la conférence de Dublin qui a eu lieu en mai de cette année et a adopté la nouvelle convention sur les armes à sous-munitions. Le but étant d'assurer que les thèmes concernant l'armée soient présentés et négociés de manière à empêcher l'élaboration de normes et de standards internationaux allant à l'encontre des intérêts suisses en matière de politique de sécurité et de politique militaire.

Perspective

Cet état des lieux et la présentation conceptuelle de la *Defence Diplomacy* se base sur les ressources et capacités existantes. Les défis actuels et futurs pour la sécurité de notre pays ainsi que de l'environnement international feront accroître la demande d'engagement de la part de la Suisse et de contributions concrètes de la part de l'armée.

Le respect des traditions et des idées établies ne doit pas légitimer le refus de se préoccuper des enjeux de la politique de sécurité moderne :

- La prévention et la gestion internationale des crises deviendront indispensables pour le maintien et la garantie de la sécurité d'approvisionnement énergétique, des flux de

marchandises et de capitaux, et finalement de la prospérité de la Suisse.

- Des approches multilatérales s'imposeront pour des raisons de légitimation, de dépense de ressources et de solidarité – dans le contexte global, la solidarité devient ainsi un intérêt national.
- La particularité de son système de défense et la nécessité de conventions multilatérales engendrent pour la Suisse le besoin de s'investir davantage dans la sauvegarde active de ses intérêts militaires lors des conférences et négociations correspondantes.

La *Défense Diplomacy* est un élément important permettant d'apporter des contributions significatives à la maîtrise des défis au travers d'une approche intégrale. Cela permet à l'armée de présenter des options d'action à l'échelon politique et de remplir ainsi substantiellement la mission qui lui est assignée par la Constitution.

E.D.

Sport militaire: Cérémonie d'ouverture de la 63ème Assemblée générale du CISM, à Berne.

« Ensemble, nous pouvons continuer à développer le sport »

C'est le 18 février 1948, à Nice, que fut fondé le CISM (Conseil international du sport militaire). La cérémonie d'ouverture de la 63ème Assemblée générale s'est tenue à Berne à l'occasion du 60ème anniversaire. Elle a été honorée de la présence de Monsieur Jacques Rogge, président du CIO.

« L'amitié par le sport » : telle est la devise du CISM, l'Association mondiale du sport militaire qui compte 131 pays membres à ce jour. En plus des Championnats mondiaux et régionaux du CISM, des Jeux mondiaux sont organisés tous les quatre ans. Les prochains se dérouleront en 2011 à Rio de Janeiro. Chaque année, environ 10000 athlètes participent aux compétitions du CISM. « Les soldats se battent pour la paix par le sport », dicit Luc Fellay, président du comité d'organisation de la 63ème Assemblée générale, ayant lieu à Montreux jusqu'à samedi sous la direction de la délégation suisse du CISM. Le commandant de corps Dominique Andrey, chef des Forces terrestres, adressait les remerciements de l'armée aux délégués: « Je vous remercie d'être ici dans la paix et l'amitié. »

L'amitié entre les peuples par le sport; ce slogan s'est répété comme un fil rouge dans les discours de tous les intervenants. La naissance du CISM est due en premier lieu aux Jeux interalliés de l'après Première Guerre mondiale qui ont laissé ensuite place au CISM après la Deuxième Guerre mondiale. Le but était de créer des liens amicaux et de

pouvoir se mesurer à l'autre dans des compétitions sportives et non pas par des conflits armés. « Ensemble, nous sommes capables de développer le sport, et cela également dans les pays pauvres », s'est exprimé Jacques Rogge, mettant ainsi en évidence deux importants athlètes et sportifs militaires « The galloping major » Emil Zatopek, la machine à courir tchèque et Abebe Bikila, l'Ethyopien, champion olympique de marathon. M.Rogge a ensuite remercié la Suisse pour l'organisation de l'Euro 2008 et de l'anniversaire du CISM, qui tombait en même temps que celui des 40 ans de la Délégation suisse fondée en 1968.

Le président du CISM, le général italien Gianni Gola, a souligné la signification du CISM dans le monde du sport. « Plus d'un quart des médailles des Jeux olympiques sont remportées par des athlètes militaires », a-t-il déclaré, faisant également remarquer la bonne collaboration avec le CIO. En effet, le CISM est depuis 1993 reconnu par le CIO, suite à la dissolution du Pacte de Varsovie et de son organisation sportive. En 2007, c'est l'ONU qui reconnaissait le CISM pour son effort en faveur de la paix par le sport. Le général italien a remis la plus haute décoration du CISM au président du CIO, Jacques Rogge, pour ses mérites.

Le président du Conseil national, André Bugnon, qui s'exprimait en l'absence du Conseiller fédéral Samuel Schmid, a transmis le message de paix de la Suisse. C'est avec un discours au ton plutôt gai et dans un espagnol tout teinté de soleil vaudois pour la majeure partie que le Conseiller national a informé les 300 hôtes étrangers des us et coutumes de la Suisse et du système de milice en vigueur dans la politique comme dans l'armée.

Kurt Henauer

